Lausanne, le 20 mars 2024

Procès-verbal de la 124e assemblée générale ordinaire de la LRF

Jeudi 14 mars 2024, 19h30, Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL)

Le Président central de la LRF ouvre la séance à 19h30. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués des clubs, dirigeants, membre des différents comités et groupes et les salue cordialement.

Il remercie la présence des personnalités suivantes :

Association(s) :
- Olivier Doglia, Head of Technical Education & Development - UEFA

Membres d'honneurs de la LRF :
- Lucio Casto
- Dany Golay

Tribunal arbitral de la LRF :
- Philip Banic, Président du Tribunal arbitral

Groupement des arbitres :
- Jérôme Koelle, Président.

Excusés :
- Aleksander Ceferin, Président de l'UEFA
- Dominique Blanc, Président de l'ASF
- Christelle Luisier, Présidente du conseil de l'Etat de Vaud
- Mme Émilie Moeschler, Conseillère municipale Ville de Lausanne
- Myriam Pasche, Cheffe du service des sports de Lausanne
- Olivier Pittet, service des sports
- Daniel Despraz, service des sports
- Roger Renold, membre d'honneur
- Robert Bauquis, membre d'honneur
- Robert Frey, membre d'honneur
- Michel Testuz, membre d'honneur
- Patrick Liaudet, Président du CSRV

ORDRE DU JOUR

Les clubs membres de la LRF ont été convoqués conformément aux statuts (art. 17). La convocation a été postée sur le site internet. Un rappel a été envoyé par courriel quelques jours avant l'AG.

Club convoqués :	51
- dont membres libres 2023 :	6
- dont nouveaux membres 2022	3

Présents 40 – Votants / Voix 40 – Majorité 21 – Absents 2

Clubs actifs membres de la LRF présents :

1) Béthusy
2) Bressepe Amicale
3) BVRV FC
4) C'est dit
5) Calcio Napoli Fans
6) Chantemerle
7) CIO
8) Cowboys
9) CSPL
10) CSPL Féminin
11) Délices de Provence
12) Derby Lausanne
13) Dorigny
14) Dynamo SLAF
15) EHL 1 & 2
16) EHL Women (féminin)
17) GDJ
18) Gotham City
19) Grève FC
20) HEC Lausanne
21) Jeuncomm
22) La Chapelle
23) La Sauce
24) Lausanne-Ours
25) Leman Black Swans (féminin)
26) Les Boucanières (féminin)
27) Lokomotiv Lozanna
28) Loz Santos
29) Nestlé 1 & 2
30) New Team
31) Nous football (féminin)
32) Pain Fromage
33) Pandas volants
34) Phénix
35) Philip Morris
36) Red Lions
37) Red Marmottes
38) TL 1 & 2
39) UEFA
40) UEFA Women (féminin)

Clubs convoqués pour adhésion à la LRF :

1) Hardegger FC
2) Lémanchots

Clubs convoqués pour adhésion à la LRF absent, non excusé :

1) Interman Groupp Football

Clubs actifs membres de la LRF excusés :

Néant

Clubs actifs membres de la LRF absents, non excusés :

1) Great Escape
2) Implenia Vaud

Membres libres invités excusés :

1) Hirslanden

Membres libres invités absents :

1) Bar des Boucaniers
2) GIHE
3) United New Team
4) ZZ Lausanne
5) WWW (féminin)

Les dispositions mentionnent que les clubs membres actifs absents et excusés sont sanctionnés d'une amende de CHF 100.00 et ceux non excusés d'une amende de CHF 200.00.

1. Contrôle des présences

Davide Malgioglio valide que les membres ont bien signé la feuille de présence.

2. Désignation des scrutateurs

L'assemblée n'a pas eu besoin de faire appel aux scrutateurs

3. Approbation du procès-verbal de la 123ème assemblée générale

Le PV de la 123e assemblée générale est accepté à l'unanimité

4. Rapports

4.1 de gestion par le Président central de la LRF.
Selon copie du rapport annexé au présent PV

4.2 du groupement des arbitres par son Président
Selon copie du rapport annexé au présent PV

4.3 du Tribunal arbitral par son Président Filip Banic
Le Tribunal arbitral n'a pas été sollicité durant la saison 2023.
Aucun rapport n'est lu.

5. Finances

5.1 Présentation des comptes 2023
Selon copie du rapport annexé au présent PV

5.2 Rapport de la vérification des comptes de la saison 2023
Selon copie du rapport annexé au présent PV

6. Discussion et adoption des rapports

Le président ouvre la discussion au sujet des rapports. Personne ne demandant la parole, ces rapports sont soumis à l'approbation de l'assemblée. Ils sont acceptés à l'unanimité.

7. Remise des récompenses

Fernando Blanco, responsable des compétitions, se charge de remettre les prix.

Prix 2023

Compétitions hommes
- Champion A : La Chapelle
- Champion B : Phénix
- Champion C : Bressepe Amicale
- Champion D : Hirslanden
- *Coupe : Béthusy*
- Fair-play : Dorigny

Compétition femmes
- Championne UEFA Women
- Fair-play : UEFA Women et Les Boucanières

Toutes ces équipes sont chaleureusement félicitées par le Président et l'assemblée.

Restitution des trophées

La coupe : 30.06.2024
Les autres trophées : 31.10.2024

8. Admissions et démissions des clubs

Est admis au sein de la LRF :

1) FC Hardegger
2) Interiman Group Football (sous réserve vu absence à l'AG)
3) Lémanchots

Ces clubs sont admis avec les applaudissements de l'assemblée.

Membres libres :

Les clubs ci-dessous se sont retiré en cours de saison et/ou ne sont pas réinscrits pour la saison 2024.

1) Bar des Boucaniers
2) GIHE
3) Hirslanden
4) United New Team
5) ZZ Lausanne
6) WWW (féminin)

9. Elections

9.1 du Président de la LRF
Davide Malgioglio se représente à la Présidence de la LRF
Daniel Guillemin présente le candidat.
Davide Malgioglio est élu à l'unanimité avec les applaudissements de l'assemblée.

9.2 du comité
Le comité est élu à l'unanimité avec les applaudissements de l'assemblée.
Le comité se compose comme suit :

Davide MALGIOGLIO	Président	Signature collective à deux
Daniel GUILLEMIN	Vice-président	Signature collective à deux
Jérôme KOELLE	Vice-président	Signature collective à deux
Denis MANGHARDT	Caissier	Signature collective à deux
Fernando BLANCO	Resp. des compétitions et du calendrier	

9.3 des clubs vérificateurs des comptes pour la saison 2024

Les clubs suivants se proposent et sont élus à l'unanimité avec les applaudissements de l'assemblée :

Rapporteur :	Loz Santos
Membre :	Red Lions
Suppléant :	Leman Black Swans (féminin)

10. Cotisations, frais, amendes et règlement des compétitions pour 2024

- Terrains : augmentation de CHF 10.00 par équipe et par match pour les compétitions masculines.
- Terrains : augmentation de CHF 5.00 par équipe et par match pour le championnat féminin.

  Ces augmentations ont pour objectif de permettre à la LRF et au CSRV de faire face au surcroît des charges.
- Le Comité central de la LRF se réserve la possibilité de convoquer un arbitre et deux juges de touche. Ceci est valable également pour les demi-finales et la Finale de la Coupe, sous réserve de disponibilité des arbitres.
- Cartons blancs : augmentation de CHF 30.00 à CHF 40.00.

- 1er carton : CHF 20.00
- 2e carton : CHF 25.00
- 3e carton : CHF 30.00 + suspension d'un match
- 4e carton ; CHF 35.00
- 5e carton : CHF 40.00
- 6e carton : CHF 45.00 + suspension d'un match
- 7e carton et suivants : CHF 50.00

Les matches de coupe ne comptent pas.

L'article 7 du règlement des compétitions, qui se charge de clarifier les règles pour déplacer un match, sera complété. Il y a certaines règles à respecter pour reporter un match, à savoir :

Un délai minimum

Une demande faite par écrit (non pas par message)

Obtenir l'accord écrit de l'adversaire

Au plus tard 15 jours avant le match.

Dès cette saison, toute demande qui ne remplira pas les critères évoqués ci-dessus ne sera pas traitée.

Un montant de CHF 50.00 est déjà facturé par demande de report de match.

Le responsable du calendrier perd actuellement trop de temps. Le nombre de demandes relatives aux reports de matchs est nettement en hausse.

Dorénavant, tout report de match/forfait demandé/annoncé entre 15 jours et 3 jours avant, sans déplacement de l'arbitre et des équipes, sera sanctionné d'une amende de CHF 100.00, en plus des frais pour les forfaits et du montant de CHF 50.00 relatif au traitement de la demande.

Tout report de match/forfait demandé/annoncé **moins de 3 jours** avant le match à jouer, sera sanctionné d'une amende de CHF 200.00, en plus des frais pour les forfaits et du montant de CHF 50.00 relatif au traitement de la demande.

Une partie des montants évoqués ci-dessus sera versé au CSRV à titre de participation à la perte engendrée par le renvoi/forfait.

11. Organisation des compétitions pour la saison 2024 (Championnat et Coupe)

Championnat masculin, nous avons 42 équipes, 4 groupes ABCD. Il y aura 1 relégué et 1 promu par groupe à la fin de la saison.

Groupe A : 9 équipes (matchs aller-retour)
Groupe B : 12 équipes (matchs simples)
Groupe C : 11 équipes (matchs simples)
Groupe D : 10 équipes (matchs simples)

Les nouvelles équipes sont intégrées dans le groupe D.

Championnat féminin, 6 équipes, 3 tours

Pour la coupe : 32 équipes retenues selon le classement fair-play 2023.

Le calendrier pour la saison 2024 sera en ligne, sur le site de LRF, au plus tard une dizaine de jours après l'assemblée.

Le tirage au sort relatif aux premiers matchs pour la Coupe a été effectué. Ce dernier sera disponible, sur le site internet de la LRF, quelques jours après l'assemblée,

Début de la saison : 17.04.2024 (par des marches pour la Coupe)
Début de la saison pour le championnat féminin : 22.04.2024
Pause estivale : 28.06.2024 – 18.08.2024
Fin des compétitions : 31 octobre 2024 sous réserve d'une prolongation

Pas possible de faire 3 groupes de 11, car à la suite d'un retrait d'une équipe, nous aurions dû ne pas promouvoir une équipe, ce qui n'était pas envisageable.

Fernando Blanco profite de la présentation du championnat 2024 afin d'informer les équipes que le Comité central a souhaité tester les matchs aller-retour pour le groupe A cette année. Vu le nombre d'équipes et le nombre de terrains à disposition, il est impossible, à l'heure actuelle de prévoir des matchs aller-retour pour tous les groupes. Nous ne pourrions pas absorber le nombre de matchs supplémentaires. Le Comité central de la LRF s'engage à suivre attentivement ce point pour les prochaines saisons, en regard du nombre d'équipes, des terrains disponibles et de l'intérêt des clubs.

Davide Malgioglio explique que, pour le championnat féminin, il a été décidé de créer un prix Fair-Play et que cette année, il y a deux équipes exæquo. Le Président de la LRF demande si les équipes ont des idées pour départager, dès la saison prochaine. Après quelques discussions, aucune idée ne permet vraiment envisageable. Il n'est formulé aucune objection au fait que plusieurs équipes exæquo soient récompensées.

12. Nomination des membres d'honneurs et honoraires

Néant.

13. Propositions individuelles des clubs

Championnat masculin à 7 joueurs
Philip Morris souhaite avoir des informations sur la possibilité de créer un championnat à 7 joueurs, comme cela avait déjà été évoqué par le passé.

Davide Malgioglio remercie Philip Morris pour sa question. Il admet qu'il s'agit d'une bonne idée mais qui n'est pas réalisable actuellement, en regard du nombre de terrains dont dispose la LRF.
Il faudrait que quelques clubs disputant actuellement le championnat souhaitent changer pour un nouveau championnat masculin à 7 joueurs.
Philip Morris précise qu'il est difficile pour de nombreuses équipes d'assurer la présence de 11 joueurs, donc une formule à 7 joueurs serait idéale.
New Team manifeste également son intérêt pour cette idée.

Il est décidé que le Comité central de la LRF va, par un communiqué sur le site internet de la LRF, demander aux clubs intéressés de s'annoncer.
Délai pour les réponses fixé au 30.06.2024.
En regard des réponses obtenues, le Comité central de la LRF étudiera la possibilité de créer un championnat à 7 joueurs. Les clubs seront informés avant la fin du championnat 2024.

14. Divers

Davide Malgioglio, rappel/informe :

- Que l'assemblée des coopérateurs du CSRV aura lieu le 20.03.24 au CSRV
- Que le parking du CSRV n'est pas pour les joueurs/les équipes
- Que des t-shirts estampillés LRF seront en vente à la buvette au prix de CHF 5.00

Site internet
Il est communiqué quelques informations relatives au nouveau site internet, à savoir que ce dernier sera plus « sympa » à utiliser. Pour les équipes pas trop de changement mais plus de fonctionnalité pour les organisateurs du championnat.
Le nouveau site internet sera mis en fonction dès la publication du calendrier. Il est rappelé aux équipes de mettre à jour régulièrement les informations/coordonnées des responsables d'équipes et des présidents sur le site internet.

Bancs de touche
Suite à une question concernant le remplacement des bancs de touche, Davide Malgioglio informe les équipes que les discussions sont toujours en cours avec la Ville de Lausanne qui est propriétaire des terrains, Nous n'avons pas vraiment eu de réponse. Nous cherchons à obtenir dès que possible l'autorisation de la Ville de Lausanne.

Discussion sur les tarifs
Plusieurs clubs s'expriment sur la légitimité que le Comité central de la LRF a pour augmenter les tarifs, en regard du point 10 du présent procès-verbal. Il est répondu que les statuts ne précisent pas que ce type de décisions nécessitent un votre auprès des clubs.

Qualification express
Il est demandé dans quelle mesure il serait envisageable de qualifier un joueur à la dernière minute. Il est répondu que cette opération n'est pas possible tenant compte que le responsable des qualifications doit valider manuellement toutes les demandes avant qu'un joueur puisse être qualifié. Le Comité central de la LRF s'engage à étudier les possibilités lors de prochaines séances.

Vestiaires femmes lors des matches mixtes
Le Comité central de la LRF est rendu attentif au fait qu'il serait nécessaire que les filles disputant des matchs avec des équipes mixtes puissent disposer d'un vestiaire. Les clubs sont invités à voir avec la buvette s'il y a des disponibilités. Une discussion entre le Comité central de la LRF et le président du CSRV aura lieu afin d'essayer de trouver des solutions.

Personne ne demande la parole, le Président central de la LRF clôt cette assemblée. Il exprime ses meilleurs vœux pour la nouvelle saison et souhaite à tous les membres présents une bonne rentrée dans leur foyer, non sans les avoir invités au désormais traditionnel apéritif dînatoire.

Il est 21h15

LIGUE ROMANDE DE FOOTBALL

Le Président :
D. Malgioglio

Le Vice-président :
D. Guillemin

Rapport du Président

Pour ma deuxième année de présidence, les compétitions se sont déroulées de manière fluides et heureusement aucun incident majeur ou problème ne sont venus perturber cette belle année.

Compétitions et calendrier de la saison 2022

Lors de cette saison 2023, 43 équipes masculines ont pris part au championnat (4 de moins qu'en 2022), réparties dans 4 groupes différents. Le grand vainqeur de la saison est La Chaplle, qui obtient son premier titre en LRF, félicitations à eux.
De ces 43 équipes, 32 ont été sélectionnées en fonction de leur classement fair-play pour la Coupe avec la victoire en finale de Béthusy qui a battu Lokomotiv Lozanna sur le score de 3-2. Il s'agit là pour Béthusy de leur quatrième titre dans cette compétition après ceux de 2012, 2016 et 2017.
Pour Lokomotiv Lozanna c'est malheureusement leur troisième défaite en finale de Coupe après celles de 2022 et 2018. Est-ce que 2024 sera enfin la bonne année ? RDV cet automne pour le découvrir.

A noter que nous avons perdu en fin de saison 5 clubs qui ont décidé d'arrêter leur aventure en LRF :

Bar des Boucaniers, GIHE, United New Team, ZZ Lausanne, Hirslanden

Ces clubs seront en partie remplacés par 3 nouvelles équipes que l'on découvrira plus tard.

Nous aurons donc un championnat masculin 2023 avec 41 équipes.

En ce qui concerne les filles, 7 équipes ont pris part au championnat 2023 avec une nouvelle victoire finale de UEFA, une deuxième d'affilée. Malheureusement, WWW ayant décidé de se retirer après une seule saison, le championnat des filles retournera à un effectif de 6 équipes.

Durant l'année 2023, un total de 256 matchs ont été programmés au total (225 champ. + 31 coupe). Ces rencontres ont princpalement été jouées au Centre sportif du Chalet-à-Gobet (197), mais nous avons également pu jouer des matchs à la Tuilière (7), à Nyon (12), à St-Sulpice (22), à Vevey (12) et à Bercher (6).

Malheureusement, nous déplorons un grand nombre de forfaits : 24 chez les hommes, dont 3 en coupe et 6 chez les filles. Ceci est un gros problème pour la LRF en terme de gestion et d'organisation mais également de respect envers les adversaires. Dès lors et afin de contrer ceci, de nouvelles règles et sanctions seront introduites cette saison concernant les forfaits.

Licences et qualifications

Durant la saison dernière, notre responsable des licences, Jérôme Koëlle, a délivré 446 (environ 20% de moins par rapport à 2022, 542) nouvelles licences pour un total de 3368 (3183 en 2022) joueuses et joueurs enregistrés.

Je tiens ici à rappeler que les nouvelles demandes doivent être faites avec un délai raisonnable, qui selon le règlement devrait être de 10 jours. Il est impossible pour Monsieur Koëlle de valider un nouveau joueur si la demande est faite 24 ou 48h avant un match. D'où l'importance d'un bon recrutement avant le début de la saison et d'avoir un contingent assez étoffé pour palier aux problèmes liés aux vacances, aux blessures, aux maladies, aux impératifs familiaux ou professionnels.

Finances

Financièrement, la LRF demeure saine. Je laisserais notre caissier Denis Manghardt vous en dire plus tout à l'heure lors de son rapport.

A noter qu'une grosse partie de la trésorerie a été utilisée pour financer le renouveau du site internet, dont nous parlerons plus en détail en fin d'assemblée.

Tribunal arbitral

En ce qui concerne le tribunal arbitral, nous n'avons heureusement pas eu besoin de le solliciter, ce qui prouve le fair-play et l'entente qui règne lors de nos compétitions et je vous en félicite.

Centre Sportif Régional Vaudois

Je souhaite remercier Patrick Liaudet, le Président du CSRV, ainsi que son équipe pour leur implication et le travail accompli tout au long de l'année 2023. C'est grâce à eux si vous pouvez profiter de la buvette après vos matchs dans un cadre sympathique et dans la bonne humeur.

C'est également Patrick Liaudet qui s'occupe d'une bonne partie des travaux de maintenance et de réparations nécessaires du bâtiment et des terrains.

Pour n'en citer que quelques-unes, voici la liste des principales tâches effectuées l'année dernière :

- Marquage des terrains plusieurs fois par saison
- Divers travaux de maintenance pour la buvette
- Nettoyage journalier des douches et des locaux du CSRV
- Gestion des locations de la buvette

Merci encore pour ce travail de l'ombre mais si important !

Remerciements

Je souhaite encore remercier :

- nos arbitres, son groupement, son comité et son président
- la Ville de Lausanne, en particulier son service des sports
- et bien entendu nos clubs ainsi que leurs dirigeants et responsables

Mais surtout je souhaite remercier tout particulièrement mon comité dans son entier. En tant que Président je ne pourrais pas faire grand-chose sans l'aide et le travail incroyable de mes collègues.
Je ne le répéterais jamais assez, nous sommes tous bénévoles, avec des obligations professionnelles ou familiales mais cela n'altère en rien leur implication et leur dévouement presque quotidien en période de compétitions. Merci Messieurs pour votre job !

A ce sujet et avant de conclure, je tiens à vous parler d'un dernier point qui me tient particulièrement à cœur.

Daniel Guillemin, 59
Jérome Koelle, 49
Fernando Blanco, 66
Denis Manghardt, 44
Patrick Liaudet, 70
Davide, 39

Ce ne sont pas les chiffres du dernier tirage de Swissloto mais les âges du comité de la LRF et du CSRV. Vous comprenez sûrement vite là où je veux en venir...

Je suis actuellement le plus jeune mais pas tout jeune non plus.
Mes collègues ne sont pas éternels et à titre personnel, je n'envisage pas une carrière comme celle de Daniel Guillemin qui a été à la présidence pendant une vingtaine d'années... Mon idée et celle de tout mon comité est de pouvoir transmettre dans un futur relativement proche les rênes de la LRF à des gens jeunes et motivés !

Pour la pérénnité de la LRF, nous avons besoin de nouveaux membres et nous en avons besoin maintenant ! Je ne trahis aucun secret en vous disant que Fernando Blanco quittera probablement sa fonction à la fin de cette nouvelle saison. Et la personne qui aurait du être son remplaçant a démissionné pour des raisons personnelles et professionnelles.

Le poste du responsable du calendrier est un poste important et nous ne pouvons pas le gérer sans une personne qui s'en occupe à 100%.
Mais au-delà de ce poste, être 5 personnes pour gérer tout ce qu' implique la LRF n'est pas assez !

Ce nouveau mandat de 2 ans sera honoré au plus près de notre conscience à tous, mais sans un renouveau rapide et fiable, le futur de la LRF restera incertain...

Sans parler du CSRV qui est actuellement géré par Patrick Liaudet qui aura 71 ans cette année. C'est principalement lui qui s'occupe de la gestion du bâtiment, des réparations si besoin, du marquage du terrain...pour ne citer que ça. Lui aussi aura rapidement besoin, et plus que nous, de pouvoir transmettre le flambeau !

Nous sommes principalement 6 personnes, + les quelques personnes qui viennent nous aider régulièrement pour la buvette, afin de faire tourner une association d'une cinquantaine d'équipes ! Trop peu...

Je fais donc ce soir un appel officiel auprès des clubs afin que vous vous intéressiez à cette organisation, à votre organisation qu'est la LRF !

Nous sommes à la recherche de nouveaux membres, femmes et hommes, pour compléter notre équipe mais surtout pour continuer de faire vivre cette association !

La LRF a besoin de renouveau, la LRF a besoin de vous !

Conclusion

Sur ces belles paroles, j'arrive presque au bout de mon rapport.

Au cours d'une saison, nous vivons des moments de stress, parfois des situations complexes à devoir gérer, des demandes urgentes à traiter mais je peux dire sans trop de soucis que mon comité et moi-même avons pris plaisir à assumer nos tâches durant la saison écoulée et je pense que notre mission a été remplie avec succès.

Je vous souhaite à tous une excellente saison 2024 pleine d'émotions et de joies partagées.

Longue vie à la Ligue Romande de Football !

Rapport du Président des arbitres saison 2023

Cher Président de la Ligue romande de Football, chers membres d'honneur, chers membres,

Par ces quelques lignes, je vous fais mon traditionnel rapport.

Cette dernière saison a été marquée par la rétention de la part de mon homologue de l'Association Vaudoise de Football des arbitres exerçant dans les deux associations. Un courrier menaçant et insistant leur a été adressé en leur mettant la pression du choix sous menaces de leur radiation. Nous avons demandé une entrevue avec le nouveau Président des arbitres ACVF, fraîchement élu, pour trouver un terrain d'entente, comme cela avait été le cas par le passé avec les anciens Présidents pour garantir une certaine fraîcheur physique de la part de nos arbitres sur les terrains. Cette fois-ci nous sommes tombé sous l'arrogance hautaine de cette personne qui veut nous faire passer pour une ligue de seconde zone profitant de leurs formations sans que ce dernier ne se soit préalablement renseigné sur le suivi, tests physiques et formations de nos propres arbitres bénéficient. Des règles ont été convenues mais malheureusement pas respectées par l'ACVF qui désire encore une fois, faire pression sur les arbitres exerçant dans les deux associations en ne les convoquant plus dans l'espérance qu'ils reviennent exclusivement chez elle.
Si cette situation n'évolue pas favorablement, nous serons dans l'obligation de renseigner le Président de l'ACVF qui pour nous n'est pas du tout au courant de cette situation.

Sans incidence à ce qui précède, nous sommes également dans une période de recherche de candidats afin de compléter et renouveler notre effectif car il se fait de plus en plus vieux et un peu de sang neuf nous ferai du bien. J'attends vos propositions de candidature avec impatience. Nous avons la chance d'avoir un inspecteur qui se fera un plaisir de former également celles et ceux qui désirent s'initier à l'arbitrage et les dames sont bien évidemment les bienvenues également.

Encore quelques équipes ont été amendées et les matchs déclarés comme forfait faisant suite à des joueurs non qualifiés. Pour rappel seul le site internet fait foi pour la qualification d'un nouveau joueur. Un joueur nouvellement ajouté sur le site ne peut pas prendre part aux compétitions si ce dernier a un statut « en attente » sur le site. Seule l'inscription en vert « oui » autorise le joueur de participer au match. Je vous l'annonce depuis déjà deux saisons et je continue sur cette ligne de conduite intransigeante.

Lors de cette dernière saison également des matchs (trop de match) déclarés forfaits de dernière minute par certaines équipes parce qu'ils ne sont que 10 joueurs alors que le minimum est, je vous le rappelle, de 7 joueurs. Nous réservons tous notre soirée que ce soient les coéquipiers, l'adversaire, la cantine ou l'arbitre afin de passer un bon moment en pratiquant notre hobby.

Voilà, Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente saison 2024 avec un nouveau site internet et je profite pour vous rappeler que vous pouvez inscrire de manière informatique les numéros de vos joueurs sur la feuille de match tout en respectant que cela soit le bon match !

Bonne fin de soirée à tous, merci de votre attention et vive le football !

Montet, le 11 février 2024

Le Président du groupement
Des arbitres de la LRF
Jérôme Koelle

LFR
Comptabilité 2023

ACTIFS	31.12.2023
Caisse	-.-
Postfinance	48 375.28
Débiteurs	8 332.50
Provisions pour pertes sur créances envers des tiers (ducroire)	-3 851.50
Avance et prêts - CSRV	38 144.40
Participtions - Patinoire Malley	1.00
Participations - CSRV	8 000.00
Buts Championnat feminin	1.00
Mobilier de bureau/appareils de bureau et informatique	1.00
TOTAL ACTIFS	**99 003.68**

20.01.2024

LFR
Comptabilité 2023

PASSIFS	31.12.2023
Acomptes des clubs	-.-
Charges pas encore payées	-.-
Provision informatique	-.-
Provision pour terrain	6 000.00
Capital	110 763.33
Perte	-17 759.65
TOTAL PASSIFS	**99 003.68**

20.01.2024

LFR
Comptabilité 2023

CHARGES	2023
Frais de location des terrains CSRV	30 000.00
Frais de location autres terrains	2 959.00
Frais d'arbitrage	27 643.00
Frais de thés CSRV	6 030.00
Charges de trophées	819.35
Loyer	1 000.00
Téléphone, internet	1 186.20
Cotisations, dons	600.00
Licences et abonnement informatique	315.70
Maintenance informatique	500.00
Développement informatique	21 645.00
Frais du comité LRF	8 325.00
Frais d'organisation assemblée LRF	4 431.50
Autres charges de l'association	4 017.40
Fraisbancaires/CCP	60.00
TOTAL CHARGES	**109 532.15**

LFR
Comptabilité 2023

PRODUITS	2023
Inscriptions des clubs	7 710.00
Licence des joueurs	11 755.00
Sanction et amendes des clubs	12 130.00
Facturation des terrains	27 720.00
Facturation arbitrage	25 155.00
Facturation des thés	2 857.50
Facturation assurance RC	1 000.00
Produit des événements	1 400.00
Autres revenus	2 045.00
TOTAL PRODUITS	**91 772.50**
TOTAL CHARGES	**109 532.15**
Perte	-17 759.65

20.01.2024

RAPPORT DU CAISSIER DE LA LRF

Exercice comptable 2023, du 01.01 au 31.12.2023

Madame, Monsieur,

Qu'il me soit permis de vous présenter le rapport du caissier de la LRF relatif à l'exercice comptable 2023, valable du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Au 31.12.2023, le capital de la Ligue romande de football se montant à CHF 99'003.68

L'exercice se solde par une perte de CHF 17'759.65

La perte précitée est relative à un investissement conséquent pour la refonte totale du site internet. La facture de plus de CHF 30'000.00 était provisionnée à hauteur de CHF 13'500.00

En détail au 31.12.2023

Caisse : CHF 0.00

Postfinance : CHF 48'375.28

Débiteurs : CHF 8'332.50, selon justificatifs dans le classeur. Il s'agit des factures ouvertes relatives au championnat 2023.

Provision pour pertes sur débiteurs : -3'851.50 (inchangé depuis 2021)

Avances et prêts – CSRV : CHF 89'144.40, baisse de – CHF 1'000.00 pour location local.

Participations – Patinoire Malley : CHF 1.00

Patricipation : CSRV : 8'000.00

But championnat féminin : CHF 1.00

Mobilier de bureau/appareils de bureau et informatique : CHF 1.00

Acomptes des clubs : CHF 0.00

Provision informatique : 0.00 (./. CHF 13'500.00 pour site internet)

Provision pour terrain : CHF 6'000.00

Capital final : CHF 99'003.68

Les charges sont conformes aux précédents exercices en dehors de l'investissement relatif au site internet.

Les produits sont conformes aux précédents exercices, tenant compte d'un championnat complet.

Produit des évènements = pénalités à divers clubs pour excuses ou non-participation à 'AG

Autres revenus : amendes sur parking CSRV + non restitution des trophées.

La situation financière de la LRF est très saine.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Denis Manghardt

Resp. des finances de la LRF

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Exercice comptable 2023, du 01.01 au 31.12.2023

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée générale de la LRF qui s'est tenue en mars 2023, nous avons procédé, par sondage, à la vérification des comptes de la Ligue Romande de Football pour l'exercice suivant :

2023 du 1er janvier au 31 décembre

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité.

Les vérificateurs :

Rapporteur : **FC TL**

Membre : **FC LOZ Santos**

Lausanne, le 06 mars 2023, Chalet-à-Gobet, Lausanne

Locaux du CSRV